



Resiliation de contrat publicitaire

Par **JENNIFER**, le **06/11/2009** à **13:01**

Bonjour,

J' ai signer un contrat pour faire paraitre une publicite dans un journal affilier a la mairie,j ai envoyer un courrier recomander a cette agence en leur demandant de resilier le contrat car leur proposition n etait pas satisfesante de plus je ne dispose de la tresorerie necessaire pour les regler;je n ai pas eu de nouvelle de leur part ;j aprend qu il n on pas pris en compte mon courrier et qu il vont faire paraitre cette publicite quand meme.

QUE DOIT JE FAIRE? D AUTANT PLUS QUE CETTE PUBLICITE NUI A L IMAGE DE MON COMMERCE.

MERCI